ment la volaille qu'elles produisent et dans maints ménages ouvriers. Le poulet a, au contraire, presque disparu de chez ceux qui manient: la plume plutôt que la bêche, la truelle ou le marteau.

LAINES

LES VENTES DE LIVERPOOL

(D'UN CORRESPONDANT PARTICULIER)

Liverpool, 10 janvier. — Le 7 eut lieu à Liverpool une vente de 6.200 balles de laines diverses comprenant principalement des laines de La Plata et du Pérou. Les mérinos furent un peu plus faibles qu'aux dernières ventes de Londres; par contre, les croisés, surtout les communs, furent très fermes.

La première série de vente de laines des Indes aura lieu à Liverpool du 12 au 16 janvier. Pendant la série 25.350 balles passeront sous le marteau.

A Bradford il y aura des ventes le 15 janvier.

La première série des ventes de Londres commencera le 20 janvier. On vendra environ 100.000 balles.

LA MAJORATION DE 10 % pour les impôts arriérés devient de 20 % à partir du 1er mai

L'agence « Havas » communique la note suivante :

Aux termes de l'article 50 de la loi du 22 mars 1924, les contributions arriérées sont frappées d'une majoration de 10 % à partir d'une date qui est déterminée chaque année par la loi de finances. Le gouvernement a envisagé de nouvelles mesures destinées à obtenir par d'autres moyens une accélération de la rentrée de l'impôt direct.

Toutefois, ces mesures ne pourront avoir d'effet qu'en ce qui concerne les impôts de 1925. Il a donc paru indispensable, à titre transitoire et étant donné par ailleurs, que l'article 50 de la loi du 22 mars 1924 n'est pas abrogé, d'en prévoir encore une fois l'application en ce qui touche les années 1924 et antérieures.

En conséquence, l'article 57 de la loi du 31 décembre a fixé la date d'entrée en vigueur de la majoration pour ces impôts au 1er mai 1925. Il y a lieu d'observer :

1° Que la mesure s'applique à tous les impôts compris dans les rôles publiés au 31 décembre 1924, y compris ceux des années antérieures auxquels la majoration a déjà été appliquée une première fois. En conséquence, ceux de ces impôts qui n'ont pas encore été payés se trouvent supporter, au 1er mai 1925, une surtaxe de 20 %;

2° Qu'à la différence de l'article 50 de la loi du 22 mars 1924, le nouveau texte s'applique aux impôts compris sur des rôles publiés jusqu'au 31 décembre 1924;

3° Que le texte non plus que l'article 50 susvisé ne modifie en rien les conditions d'exigibilité de l'impôt, ne confère nullement aux contribuables le droit d'en retarder le paiement et n'empêche point les percepteurs d'obtenir ce paiement dans la mesure où l'impôt est exigible par des poursuites de droit. Or, la plupart des cotes visées, notamment celles qui figurent sur des rôles publiés avant le 1er octobre 1924, n'ont pas été payées, pour moitié, du moins, sont d'ores et déjà intégralement exigibles :

4° Que la majoration frappe les contribuables à quelque degré qu'en soient les poursuites dont ils auraient été l'objet ou même s'ils n'avaient pas été poursuivis. Il appartient, en conséquence, aux intéressés de se renseigner dès maintenant sur leur situation et de prendre des mesures pour se libérer en temps utile. Etant donné le long délai imparti entre la date de notification et celle d'application de la loi, il n'y a lieu d'escompter l'intervention d'aucune mesure transitoire ou d'aucun délai d'application analogues à ceux qui ont été prévus par la loi du 12 juillet 1924 ou les instructions tendant à l'application de cette loi.

MM. HUDELO, PREFET DU NORD, CHAVIN ET LUZY REÇOIVENT DES DECORATIONS BELGES

Samedi, dans la matinée, M. Melchior, consul de Belgique à Lille, a remis officiellement dans le cabinet de M. Hudelo, des décorations belges, décernées au préfet, au chef de cabinet et à M. Luzy, conseiller de préfecture, à l'occasion du Congrès franco-belge des jardins ouvriers des 24, 25 et 26 septembre dernier.

M. Hudelo et M. Chavin, chef de cabinet, ont reçu la croix du mérite agricole belge de 1re classe.

La croix de deuxième classe, du même ordre, a été attribuée à M. Luzy.

Coin du « Broutteux »

M'DEVISE

L'Broutteux, qui a vin s'devise: y n'a rin d'si beau qu'sin pays, n'd'a des preuves tous les jours.

Wetti l'lette qui a erchu d'in Tourtchégnos, in afant du P'tit Coin:

« Cher Monsieur Watteeuw,

» De l'Algérie où la France m'a envoyé remplir mon service militaire, je vous envoie mon amical et respectueux souvenir. Je pense souvent à vous en lisant vos articles dans le « Journal de Roubaix ».

» Un des derniers parvenus, intitulé: « Sin Pays » m'a fait venir les larmes aux yeux! Oui, vraiment, il faut être au loin pour aimer et apprécier davantage son pays, et, doublement, quand ce pays s'appelle Tourcoing, notre cher petit coin, qui, vu de l'Algérie, nous paraît le Paradis Terrestre que vous avez si bien chanté. Enfin, encore quelques mois de patience et j'aurai le plaisir d'aller vous serrer la main.

» Je vous offre mes meilleurs souhaits pour l'année 1925 en vous gardant le plus *cordial souvenir.* »

In v'la inne aute:

« En plein Océan, golfe de Guinée, nous pensons au cher Broutteux de notre Petit Coin et nous lui envoyons nos meilleurs souhaits de longue vie et bonne santé pour 1925. »

Et cheulle chille de min copagnon, Auguste Rousseau, de Sydney in Australie:

« Cher Broutteux,

» Les amis me prient de vous remercier pour les œuvres du Broutteux: c'est à qui apprendra, par cœur, sa chanson ou sa pasquille, et, nul doute, qu'à la prochaine réunion de l'Union française nous aurons du Broutteux. Ça nous rappellera ce vieux Tourcoing dont nous sommes fiers et que nous n'oublions pas, malgré les milliers de kilomètres qui nous séparent.

» Lors de notre dernier séjour à Brisbane nous avons été invités à bord du vapeur « Ville de Verdun » où il y eut café, pousse-café, etc....

» Comme de coutume nous avons terminé par des chansons. On a réclamé « Inne Héritanco » que j'ai récité à la grande satisfaction de tous.

» L'capitaine, qui étot d'Nantes, y n'a rin compris, mais y a ri d'nous vir rire, si ben qu'a eu du plaji tout d'même.

» En attendant le plaisir de vous serrer la main en 1926, tous mes amis se joignent à moi pour vous offrir, si loin de notre cher Petit Coin, nos meilleurs vœux pour l'année prochaine. »

Ebe, quo qu'vous in dites? Vous veyi qu'j'ai ben eu raijon d'printe pour devise: « Y n'a rin d'si beau qu'sin pays »; au pus long qu'in n'd'est éloigné, au pus qu'in l'aime et. j'sais ben qu'pour m'part, j'ai toudis fait d'min mi pou que l'pays, d'u qu'in est né natif, y euche avecque s'ma mère l'pus belle plache vin stu tchœur.

Ah! ch'étra toudis vrai chin qu'j'ai dit vin inne de mes pasquilles:

Ch'est à l'indrot d'la terre
D'u qu'in s'rappelle' des jours
Qu'vin les bras de s'ma mère
In dormot sus s'n'écours.
Ch'est vin s'majon d'naissance
Tout plein d'souv'nirs d'enfance
D'tous nos joies, nos amours.
Ch'est l'indrot de s'patrie
Que jamais in n'oublie.
C'beau Paradis
Ch'est sin pays!

Comme j'étos heureux, au temps d'min p'tit journal, tchan qu'j'erchevos des letfes, ça veut dire d'tous les parties du monte, qu'in m'dijot que m'brouette ill' avot été, in portant à des mille lieux l'nom d'Tourcoing, pour égayer des soldats vin nos colonies. Chez nos missionnaires de Chine et d'Afrique, chez nos négociants d'Amérique et d'Australie. Sus terre, sus mer et même vin les airs, vu qu'in voyageur y m'a récrit qui avot in l'Coin du Broutteux dans un avion qui fait l'trajet d'Londres à Paris.

L'aute jour ch'est l'Télégraphe sans fil qui a fait parvenir jusqu'in Amérique « L'Coulonneux » du Broutteux d'Tourcoing qui a figuré, autefois, sus les assittes de Rémond Vérat. Sus les patchets d'chicorée d'Emile Dhalluin. Sus les tablettes de chocolat et les babluttes de Kestelos et sus les stylographes de l'librairie Lemaire.

V'la qu'euch'teur, après m'avoir erprésinté sus des rideaux, l'maison Odoux-Dutholt m'fait paraite in nappes sous l'nom de spécialité tourquennoise, Nappe du Broutteux.

Ch'est fin djai: vous veyi les personnaches de mes compositions tels que Djustin, L'Coulonneux, L'marchand d'oches, l'Bureuse et d'z'autes et acore d'z'autes. Et, vin des médaillons, à chaque coin, in vot l'Broutteux et s'belle devise:

Y n'a rin d'si bon qu'inn' ma mère,
Y n'a rin d'si beau qu'sin pays!

In parlant d'nappes, faut que j'vous rinconte l'plan qui a inne fois arrivé à-in voyageur vin inne auberche d'la Champane.

Ch'étot du soir, y faijot du méchant temps, c'voyageur arrive tout juste pou souper.

Tchan qui a fini, l'métchenne li d'mande:

— Mossieur va coucher ici?

— Ichi, non, y répond l'aute in riant; po vin l'salle à manger.

— Ça va sans dire, Mossieur, mais faut-il vous préparer une chambre?

— Oui, et avec un bon lit, surtout.

L'métchenne s'a in d'allé parler inne parole à l'orelle de sin maite et a erpéri dire au voyageur:

— Laichi m'enl'ver l'nappe, allez, Mossieur.

— Vous n'd'avez b'soin, fille?

— Oui, Mossieur.

— Ebé, peurdez l'nappe, essin.

L'métchenne, tout ploiant l'nappe, ill' dit:

— A quelle heure qui faut vous éveiller Mossieur?

— A sept heures, y répond l'aute, po avant.

In quart d'heure auprès, l'voyageur, qui étot mate, y s'in va à s'champe qu'ill' étot acore assez proprette... Y s'rétind vin sin lit, mais ch'est drôle... in dirot qu'cha sint l'fricot... Y finit pa s'indormir, pu... fû... Y dort comme in noir.

L'lind'main au matin, y s'réveille in cerceau; y a sintu qu'in l'saquot pa ses pids.

— Quo qui a? quo qui a? y d'mante l'voyageur in ouvrant d'z'ils comme des lunettes de perlire.

— Mais, Mossieur, y faut s'lever; y est l'heure de déjeuner.

— Bé, allez-vous in déjeuner.

— Je n'peux pos mette l'table; j'n'ai pos d'nappe.

— Moi non pus, y répond l'aute.

— Mais si, vous avez l'nappe, ill' dit l'métchenne, vu qu'vous êtes couché d'dans!

Jules WATTEEUW.

UN IMPORTANT INCENDIE des Arts et Métiers, à Lille

Un incendie s'est déclaré samedi soir, à 17 h. 45, dans une des ailes de l'immeuble de l'I. C. A. M., rue Auber, mais grâce à la construction en ciment armé, la bâtisse a résisté et le feu ne réussit à gagner ni l'étage supérieur, ni l'étage inférieur.

C'est dans le bâtiment ouest, construit entre deux cours de récréation, que l'incendie s'est déclaré. Ce bâtiment dit « bâtiment des classes », comprend trois étages; l'un servant de salle d'études, le second de salle de jeu et le troisième de dortoir pour 90 jeunes gens.

C'est dans la salle de jeu que les flammes ont commencé à se faire voir. Immédiatement, les élèves furent avertis et organisèrent les secours contre l'incendie en attendant l'arrivée des pompiers.

Prévenus par téléphone, les sapeurs-pompiers accoururent sur les lieux et inondèrent le bâtiment. Le feu, vigoureusement attaqué, baissa rapidement et fut circonscrit à la salle de jeu.

A 19 h., tout était terminé.

Le préfet des études de l'Institut ordonna quelques déménagements et on n'aura pas à craindre de licenciement d'élèves.

Les dégâts, qui sont couverts par une assurance, s'élèveraient, d'après une première évaluation, à 50.000 francs.

La grande exposition de pigeons-voyageurs

de la Fédération Colombophile du 1er corps d'armée au Palais-Rameau, à Lille

LA PREMIERE JOURNÉE

L'exposition-concours de pigeons voyageurs, qui est due à l'heureuse initiative de la puissante Fédération colombophile de la première région, et qui durera deux jours, a ouvert ses portes samedi matin.

C'est de la vaste salle du Palais-Rameau, à Lille, où sont déjà exposés les appareils ménagers de la Quinzaine du Poisson et du Pot-au-Feu, qu'ont fait choix les organisateurs, pour assurer à cette grande manifestation du sport colombophile tout le succès qu'elle mérite.

Les visiteurs furent émerveillés de constater avec quelle précision, les moindres détails avaient été prévus pour rendre, des plus intéressantes, cette exposition sans précédente.

Plus de mille pigeons, l'élite des colombiers de la région, avaient été engagés à cette exposition dotée de magnifiques prix en espèces et objets d'art.

Vu la qualité des sujets exposés, tant par leur plumage et leur forme que la race, le jury, dont nous avons donné déjà la composition, a eu à remplir une tâche des plus difficiles qui s'est prolongée, d'ailleurs, durant une partie de l'après-midi. Il lui fut impossible de faire le classement général.

La proclamation officielle du résultat aura lieu aujourd'hui dimanche.

LE BANQUET

A l'issue de cette première journée d'exposition, les personnalités déjà citées, la plupart des exposants, et un grand nombre de membres de la Fédération Colombophile, se réunirent dans les salons de l'Hôtel Maréchal, où un banquet était offert par la Fédération Colombophile et la société La Concorde, de Lille.

Le banquet était présidé par M. Leroy-Béague, auprès duquel, à la table d'honneur, avaient pris place MM. Nicole, *député du Nord*; Vandame, ancien député; Saint-Venant, député; Cannesson, président de la Section de protection du pigeon voyageur; Régnier, vice-président du Conseil de Préfecture; le commandant Germiny, représentant M. le général Lacapelle; MM. Creton et Martin, représentant M. le Maire de Lille.

A l'heure des toastes, M. Leroy-Béague remercia les assistants et souligna le rôle important que joue la colombophilie au point de vue de la défense nationale et de la sauvegarde du foyer familial. M. Leroy-Béague remercia particulièrement M. Vandame qui, à l'époque où il était député, assuma la tâche de la défense de la colombophilie.

Des toastes furent encore prononcés par MM. Réguler, Créton, Saint-Venant, Nicole, Vandame, Joseph Vandeweyncke, secrétaire général de la Fédération, et M. Paul Sion, de Tourcoing.

Avant que les convives ne se séparent, M. Leroy-Béague a procédé à la remise des récompenses aux lauréats de l'exposition-concours. Un 1er prix a été remis à **M. Paul Sonneville, de Roubaix.**

L'INAUGURATION OFFICIELLE DE L'EXPOSITION AURA LIEU DIMANCHE A DIX HEURES

La seconde journée, la plus importante de cette manifestation du sport colombophile, sera marquée par la visite de M. le préfet du Nord, qui a tenu à prouver sa sympathie aux colombophiles, en inaugurant leur exposition.

L'inauguration officielle aura lieu à dix heures. Ce sont MM. Cannesson, président du Comité d'organisation de l'exposition et président de la Section de protection des pigeons voyageurs; Leblou, Jules Dupont, Emile Mouray, Alfred Baclet, Delamonica, membres du Comité d'organisation, qui recevront les autorités civiles et militaires invitées à cette inauguration.

Pour les visiteurs, le Palais-Rameau ouvrira ses portes de 9 heures à 20 heures.

A noter qu'un concert sera donné, par la musique municipale, dans le courant de l'après-midi de la seconde journée d'exposition.

LES CONFÉRENCES DE LA « REVUE FRANÇAISE » à Roubaix et à Tourcoing

M. ANDRÉ BELLESSORT PARLE DE « La Cour à Compiègne »

Aux auditeurs assidus des conférences de la « Revue Française », M. André Bellessort est venu, samedi soir, à Roubaix et à Tourcoing, parler de « la Cour à Compiègne ». L'illustre conférencier a apporté à l'étude de cet intéressant sujet le charme de sa parole éloquente et fine et l'assistance nombreuse et choisie qui l'a écouté attentivement et chaleureusement applaudi s'est retirée très satisfaite de ces réunions dont elle gardera un agréable souvenir.

A ROUBAIX

Dès le début de la conférence qu'il a faite hier à 17 heures dans la salle du Bon Théâtre à Roubaix, M. André Bellessort a conquis son auditoire. Homme de lettres éminent, et causeur d'élite, il a intéressé vivement le public, tantôt par sa parole simple et sobre, tantôt par son verbe alerte, pétillant, ironique et intentionnellement colonnel.

Poursuivant l'étude du Second Empire, de ce Second Empire toujours trop méconnu, même des lettrés et de ceux qui se piquent de connaître l'histoire, M. André Bellessort nous a parlé de « la Cour à Compiègne » et nous a décrit la vie que menaient Napoléon III et l'impératrice Eugénie dans le magnifique château que Napoléon Ier avait transformé lors de l'apogée de son règne.

Dans un délicieux récit émaillé de commentaires, d'anecdotes et de pointes d'humour les plus savoureuses, le conférencier nous emmène à Compiègne, le Compiègne des années qui précédèrent 70 et nous fait passer quelques journées dans son château et sa forêt.

A la gare les nombreux invités des souverains, suivis de leurs bagages (il y en a plusieurs fourgons) sont reçus par des laquais portant perruques à marteau poudrées qui les dirigent aussitôt vers leurs appartements.

Vers le soir, les hommes en habit noir ou bleu, pantalon collant et bas de soie, les femmes également en toilettes de l'époque se répandent dans les vastes salles du manoir, où l'empereur et l'impératrice les reçoivent avec mille attentions. Puis on passe à la salle à manger pour le dîner. Les repas ne comptent jamais moins de cent couverts. Après le dessert, on danse mais ce n'est pas aux sons d'un orchestre. C'est un piano... automatique qui règle la valse. Napoléon prend plaisir à tourner lui-même l'instrument primitif. Il le tourne très mal et n'a aucun respect pour la mesure, si bien qu'un jour un invité n'hésite pas à glisser à l'oreille d'un ministre: « Surtout si jamais l'Empereur vous demande la permission de faire de la musique dans la rue ou ailleurs, par amour de Dieu et... de la musique, ne la lui accordez pas... »

A minuit, les époux impériaux s'éclipsent et les invités terminent la soirée comme ils l'entendent. Ils n'en sont pas fâchés d'ailleurs, car les attentions des souverains les gênent et les ennuient quelque peu....

L'après-midi du lendemain est consacrée à des chasses à courre et à tir et surtout aux promenades à pied. Les chasses sont pleines de decorum; la bande des invités s'en va gaîment à travers la forêt et autour d'eux gambadent des meutes de chiens hurlants et frémissants. L'empereur, si généralement morose et absorbé, se déride alors il manifeste de la bonne humeur et même de l'enjouement et il paraît cent fois plus à l'aise qu'en son palais de Compiègne...

Et les promenades à pied! Elles étaient fort nombreuses, trop nombreuses au gré de ceux qui les subissaient. L'impératrice était une marcheuse intrépide, endiablée et ne perdait pas une occasion de le montrer...

Il pleut, il vente, les chemins sont détrempés, il fait un temps de... chien, ce ne sont pas là pourtant raisons suffisantes: l'impératrice Eugénie rassemble son monde, surprend Octave Feuillet, Gounod, Paul de Musset, et quelques autres qui comptaient bien sur la tempête pour faire un peu de Mozart et la voici qui emmène toute la caravane... La caravane s'en va par les rafales boueuses, dans la forêt ruisselante; la caravane est furieuse évidemment, mais autour de l'impératrice on n'aperçoit que des sourires et l'on n'entend que de joyeux commentaires sur l'agréable voyage...

Mais comme on ne peut pas toujours courir la campagne et la forêt, il y a aussi au château de Compiègne des... distractions. Elles ne sont malheureusement pas très variées. Ce sont des « jeux innocents », suivant un mot de l'empereur; ces jeux présentant ceci de particulier qu'ils sont dénués de tout esprit. Ce sont des « charades » où Mérimée essaie en vain sa verve. Ce sont enfin des tableaux vivants, qui eux présentent tout de même un certain intérêt par leurs fastes et leurs décors.

Voilà donc, conclut le conférencier, une existence pour le moins frivole. De là, cependant, à crier au scandale, comme certains n'ont pas craint de le faire, la marge est grande. Et si la vie qu'on mènait à Compiègne n'est pas exempte de toute critique, on ne peut quant à sa moralité, lui faire de reproches.

Après avoir cité les noms des invités de marque que recevait Napoléon III, Pasteur et Nadaud entre autres, M. Bellessort décrit la dernière grande fête que vit se dérouler le château de Compiègne. Et il termine par cette phrase: « Un an après cette fête, en décembre 1870, un général allemand arrivait à Compiègne, et se chargeait, lui et sa soldatesque, de liquider les douze mille bouteilles qu'y avait laissées l'empereur. »

A l'issue de sa causerie, l'assistance fit fête à M. André Bellessort et lui témoigna sa reconnaissance par de chaleureux applaudissements. L'intérêt et le charme du sujet qui était traité si parfaitement, la science et le talent du maître qui nous instruisait et nous distrayait, tout contribua à nous rendre exquise cette fête de l'esprit. **P. B.**

A TOURCOING

Samedi soir, dans la salle d'auditions du Conservatoire de musique, à Tourcoing, M. André Bellessort a répété sa conférence avec le même succès. Le public nombreux venu pour l'entendre s'est montré vivement intéressé et a applaudi sans réserves le conférencier.

Les revendications des douaniers

UNE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE ACTIF DES DOUANES

Paris, 10 janvier. — Le Conseil d'administration du service actif des douanes, s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Lermite, de Nantes.

Cette réunion a surtout pour but d'examiner la situation en ce qui concerne la révision des traitements et de déterminer l'attitude que devra observer le syndicat au Congrès de la Fédération des fonctionnaires qui doit se tenir, le 11 janvier, à la Sorbonne.

Après une discussion très serrée, les délégués de province font ressortir les difficultés d'existence de plus en plus grandes que rencontrent les camarades pour faire face au coût de la vie qui va toujours en s'accentuant.

Intransigeant sur la question du traitement de début à 6.000 francs, il admet par contre que la réforme se fasse en deux paliers étant bien entendu qu'une profonde réforme administrative opérée en même temps, permette le reclassement de l'employé de douanier à la catégorie qu'il doit occuper dans les règles financières.

Avant de lever la séance, le secrétaire général met les délégués au courant de la question concernant l'avancement automatique.

Aujourd'hui 11 janvier fermeture de la chasse

En vue de permettre l'écoulement du gibier tué le 11 janvier, jour de la clôture générale de la chasse, et par dérogation à l'article 25 de l'arrêté réglementaire permanent sur la police de la chasse en date du 10 août 1921, la vente et le transport du dit gibier seront tolérés le 12 et le 13 janvier courant.

DERNIÈRE HEURE

La Conférence interalliée des Ministres des Finances

Un accord officieux est intervenu entre les représentants des nations sur la liquidation des comptes de la Ruhr et la participation aux réparations

Paris, 10 janvier. — Les délégations française, britannique, américaine, japonaise, italienne et belge, se sont réunies cet après-midi à 16 h., au ministère des Finances, pour y continuer l'étude des problèmes qu'elles avaient abordés au cours de la conférence de la matinée, et se rapportant notamment aux questions de la priorité belge, aux arriérés, ainsi qu'à la participation américaine.

LES ANNUITES DAWES

Le Comité d'experts chargé d'étudier la question de la priorité belge, a reconnu que la Belgique n'avait pas encore touché, à ce titre, toutes les sommes auxquelles elle a droit, et que le solde de sa priorité s'élevait à environ 120 millions de marks-or. Il ne saurait donc plus s'agir actuellement de diminuer le pourcentage belge fixé à Spa (8 %), dans les proportions que l'on avait tout d'abord envisagées, avant que cette priorité soit entièrement éteinte. Il semble, en présence de cette situation, qu'au cours des négociations de cet après-midi, les délégués américains se soient montrés disposés à accepter que les encaissements de l'Amérique sur les annuités Dawes, ne commencent que dans deux ans.

A partir de cette date, la priorité belge étant épuisée, une partie du pourcentage belge, soit 4 à 5 %, pourrait être attribuée à l'Amérique, pour le remboursement de ses frais d'occupation et de ses réparations.

Le pourcentage français de 52 % pourrait dans ces conditions, être conservé.

UN ACCORD DE PRINCIPE SUR LES PROBLEMES A RESOUDRE

Paris, 10 janvier. — Les ministres des finances alliés, au cours des conversations tenues cet après-midi, sous la présidence de M. Clémentel, se sont mis d'accord en principe sur les différents problèmes que doit résoudre la conférence financière interalliée.

En raison de la complexité des sujets traités, un comité de rédaction a été chargé de préparer les textes des différentes résolutions nécessaires. Ce comité sera constitué par les chefs experts français, anglais, italien, belge et japonais, qui ont déjà préparé les travaux de la conférence. Ils se réuniront demain au ministère des Affaires étrangères.

Les ministres des finances alliés, de leur côté, n'auront pas de nouvelle entrevue jusqu'à lundi après-midi à 15 heures. Ils prendront connaissance des textes préparés par le comité de rédaction. Ils auront à les approuver définitivement.

LA PROCHAINE SEANCE PLENIERE AURA LIU MARDI

En conséquence, une séance plénière de la conférence pourra se tenir mardi. Chaque puissance y présentera les résolutions l'intéressant particulièrement.

L'ACCORD EST FAIT SUR PLUSIEURS QUESTIONS

L'accord de principe qui s'est réalisé aujourd'hui entre les ministres des finances alliés, s'est établi dans ses grandes lignes sur les bases suivantes :

La liquidation des comptes de la Ruhr s'opérera sur la base du projet français, c'est-à-dire que les frais d'exploitation et d'occupation seront déduits des recettes totales et que seul le bénéfice net, soit environ un milliard de marks-or, sera imputé au compte de toutes les puissances alliées.

La priorité de la Belgique

En ce qui concerne la priorité belge, il est reconnu qu'elle n'est pas complètement éteinte, la Belgique devant recevoir encore environ 120 millions de marks-or sur les deux milliards qui lui ont été reconnus pour épuiser le solde de sa priorité. La Belgique continuera, pendant deux ans, soit jusqu'en septembre 1926, à recevoir 8 0/0 des annuités du plan Dawes. Ensuite, ce pourcentage sera réduit à un taux à fixer, le reliquat sur les 8 0/0 étant attribué à l'Amérique.

La participation de l'Amérique aux réparations

Les délégués américain et anglais se sont mis d'accord enfin pour reconnaître aux Etats Unis une participation aux annuités du plan Dawes au titre des réparations, mais en étendant sur une période de 26 années, à partir de septembre 1926, le remboursement des frais d'occupation des troupes américaines.

Les frais d'occupation seraient fixés forfaitairement pour l'avenir à 160 millions de marks-or, cette somme déduite par priorité des frais divers pour l'entretien des organismes du plan Dawes; la Haute commission interalliée des territoires rhénans, la Commission de contrôle militaire interalliée de Berlin, la C.D.R., etc.

Ce qui reviendra à la France

Déduction faite de toutes ces charges payées par priorité, il restera donc pour faire face aux réparations sur les versements que l'Allemagne effectuera pendant toute la durée du plan Dawes, une somme estimée à environ 34 milliards de marks-or, valeur actuelle sur lesquels la France recevra 52% soit environ 85 milliards de francs-papier.

En ce qui concerne le problème des dettes interalliées, qui n'est pas au programme de la conférence financière, il n'a pas été à nouveau discuté aujourd'hui entre M. Clémentel et M. Winston Churchill.

VERS LE TRAITÉ COMMERCIAL FRANCO-ALLEMAND

LA MISE EN VIGUEUR DES MESURES COMMERCIALES DU TRAITÉ DE VERSAILLES A CESSÉ SAMEDI SOIR.

Paris, 10 janvier. — A l'issue de son entretien avec le ministre du Commerce, M. Trendelenbourg s'est refusé à toute déclaration. Au ministère du Commerce, la même discrétion est observée, et on s'est borné à donner un communiqué.

Ajoutons, toutefois, qu'un accord n'étant pas encore intervenu, les effets du Traité de Versailles cessent cette nuit dans les relations commerciales entre la France et l'Allemagne. Donc, les marchandises qui passeront la frontière franco-allemande à partir de 23 heures, heure allemande, 24 heures, heure française, seront frappées par le tarif général de chacun des deux pays.

Une réunion des présidents de délégations, demain lundi

Paris, 10 janvier. — Le ministre du Commerce communique la note suivante:

« M. Trendelenbourg a fait connaître à M. Raynaldy, ministre du Commerce, l'avis que son gouvernement, tant en ce qui concerne le projet de « modus vivendi », que l'ensemble des négociations.

» Une nouvelle entrevue entre les présidents de délégations est prévue pour lundi, pour continuer l'examen et la discussion des déclarations faites par le président de la délégation allemande. »

M. HUGHES SECRETAIRE D'ETAT AMERICAIN A DEMISSIONNÉ

Washington, 10 janvier. — M. Hughes, secrétaire d'Etat, a démissionné. Il quittera ses fonctions le 4 mars. M. Kellogg lui succédera.

LES SOUVERAINS SERBES ONT QUITTÉ PARIS

Paris, 10 janvier. — Le Roi et la Reine de Serbie qui se rendent à Belgrade ont quitté Paris, ce soir à 20 h. 35, par le Simplon Orient-express.

LES RÉFORMES DE M. FRANÇOIS ALBERT

Un concours unique pour l'obtention des bourses

Paris, 10 janvier. — M. François-Albert, ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, qui a déjà amorcé la réalisation de l'école unique par l'unification des enseignements donnés par l'Etat à tous les enfants d'âge primaire, vient de franchir une nouvelle étape de cette importante réforme en soumettant à la signature du Président de la République un décret dont voici les grandes lignes :

Jusqu'à présent, les bourses nationales étaient attribuées pour chaque ordre d'enseignement secondaire, primaire supérieur, technique, à la suite de concours différents. Désormais, il n'y aura plus qu'un seul et même concours, car ce qui est important pour recevoir un enseignement d'un ordre supérieur, ce n'est pas tant la somme des connaissances acquises, mais les aptitudes intellectuelles développées à l'école primaire. Reconnu digne d'une culture supérieure, le jeune boursier aura toute liberté de choisir, selon son goût, la nature de l'enseignement qu'il veut recevoir.

L'unification du régime des bourses entraîne une égalité complète dans l'aide apportée par l'Etat à la famille quel que soit l'enseignement préféré.

LA FLOTTE WRANGEL

Bizerte, 10 janvier. — La mission russe a quitté Bizerte après l'examen des dix-huit unités de la flotte Wrangel.

Elle a conclu à l'impossibilité de remorquer une partie de la flotte à cause de son trop mauvais état. L'autre partie nécessitera de longues, sérieuses et coûteuses réparations. Le gouvernement russe, après examen des conclusions de la mission, prendra une décision, d'accord avec le gouvernement français.

UN ESPAGNOL ET DEUX FRANÇAIS INCULPÉS D'OUTRAGES A ALPONSE XIII

Paris, 10 janvier. — C'est sur la plainte de l'ambassadeur d'Espagne à Paris, qu'a été ouverte l'instruction pour offense publique à un souverain étranger contre M. Blasco Ibanez, l'auteur de « Alphonse XIII démasqué, le terreur militariste en Espagne », l'éditeur M. Flammarion, et le traducteur de l'ouvrage en français, M. Jean Louvre.

Tous trois ont été convoqués par le juge d'instruction, M. Bacquart.

UN ARABE CONDAMNÉ A MORT PAR LES ASSISES DE LA SEINE

Paris, 10 janvier. — La Cour d'assises de la Seine a jugé cet après-midi l'Arabe Loucief Lakhdar, né en 1890 à Msila, près de Sétif, inculpé d'assassinat, de deux tentatives d'assassinat et de vol.

Loucief, alors qu'il était sans travail, fut héberge à Saint-Denis par trois Portugais: Francisco Mendes, Jean Sicira, Antonio Peretra.

Le 28 février 1924, Loucief profita de leur sommeil pour assommer Mendes qui parvint néanmoins à s'échapper. Loucief trancha ensuite la gorge de Sicira avec son couteau, puis il assomma Peretra et s'empara des économies du Portugais, environ 6.400 fr.

Sicira a succombé à ses blessures.

L'Arabe qui fut arrêté en son pays et ramené en France, a été condamné à la peine de mort.

LA ROCHE TARPEIENNE...

Trotzki prisonnier au Kremlin

Copenhague, 10 janvier. — On mande de Moscou que Trotzki, poursuivi pour haute trahison, pour avoir voulu, avec l'aide d'une partie de la garnison de Moscou, renverser le Conseil des hauts-commissaires, arrêter le bureau politique et se proclamer dictateur, est, depuis le 21 décembre, prisonnier au Kremlin.

Dernières Nouvelles Régionales

Encore un incendie à Lille

200.000 FRANCS DE DEGATS

Les pompiers avaient à peine éteint l'incendie à l'I.C.A.M. que nous relatons d'autre part, que le feu s'est déclaré à 21 h. 30 à quelques centaines de mètres de là, 21, rue Lestiboudois, dans la propriété de M. Auguste Pinard, plâtrier.

Trois ateliers de menuiserie et de matériaux de construction ont été la proie des flammes.

Le feu aurait pris naissance dans l'atelier de menuiserie. Les pompiers arrivés aussitôt sur les lieux ne purent que circonscrire le sinistre. Les dégâts dépasseraient 200.000 fr.

Dernières Nouvelles Sportives

CYCLISME

LES SIX JOURS DE BRUXELLES

Le sprint de 1 heure du matin, est gagné par Grenda, Van Kempen, Rieleus, Durax, Aerts. Au classement général, Aerts-Van Kempen sont en tête avec 235 points; Grenda-Mac Beath, suivent avec 136 points. En 110 heures, 2.622 kilom. 325 m.; et en 113 h., 2.673 kilom. 685 sont couverts.

Toute la journée a été fort calme. L'après-midi, dès 2 h. la foule est très dense. Le public arrive sans discontinuer, et à 4 h., l'on doit refuser du monde. La gendarmerie et la police canalisent les spectateurs à la porte de l'immense hall, qui est plein. En 117 h., 2.760 kilom. 370 m. ont été couverts.

Le sprint de 5 heures, est gagné par Rieleus, De Baets, Grenda, Mac Beath, Rieleus. Classement général: Aerts-Van Kempen, 259 points; Grenda-Mac Beath, 151 points.

L'enthousiasme est à son comble et la foule est exceptionnellement nombreuse; il est vrai que le prince Léopold assistera à la soirée. Les coureurs rivalisent d'ardeur.

A 16 h., Peyrode, malade, abandonne. Son coéquipier continue seul. Il court une demi-heure par heure; il continue seul, dans l'espoir de trouver un nouvel équipier.

Le prince Léopold arrive à 20 h., accompagné d'un officier d'ordonnance, du bourgmestre de Scherbeck, et d'autres personnalités. Il fait son entrée salué par la « Brabançonne ». Le public l'acclame.

Les sprints de 20 h. sont retardés d'une demi-heure. A tour de rôle, annoncés que Vande olde, Frédéric, démarrent coup sur coup et parviennent à se dédoubler aux acclamations de la foule.

Rieleus sort à son tour et parvient également à se dédoubler; Thyssen se sauve également, mais tout rentre dans l'ordre.

Le sprint est gagné par Van Kempen, Mac Beath, Grenda, Pagnoul, Van Kempen.

En 122 h., 2.904 kilom. 460 m.

Le sprint de 23 h. donne le classement suivant: Frédéric, Aerts, Van Kempen, De Wolff, Grenda, Aerts, Van Kempen, Rieleus, Van Kempen, Aerts.

A noter qu'à partir de ce sprint, les points du premier sont de 12 au lieu de 4.

Le classement général après 23 h. est le suivant: Aerts-Van Kempen, 254 points; Rieleus-Noël, 199; Grenda-Mac Beath, 189; Frédéric-Vandvolde, 149; F. Thys-De Wolff, 59; Perryn-Verscheiden, 94; De Baets-M. Buysse, 65; Thyssen-Vermeerbergha, 46; Maes-Van Boxem, 36; — A un tour: Baets-Van Acker, 44, Texier, découragé par l'abandon de son co-équipier, abandonne à son tour.

En 123 h., 2.943 kilom. A minuit, à la 123e h., 3.808 kilom. 369 m. sont couverts.

De nombreux essais d'échappades se produisent après minuit. Tous restent sans résultat jusqu'ici. L'animation est à son comble; le Vélodrome est plein à craquer.

NATATION

LE MATCH INTERNATIONAL DE LA BUTTE-AUX-CAILLES. — Paris, 10 janvier. — La réunion internationale de natation de la Butte-aux-Cailles a remporté un gros succès.

La principale attraction de la soirée était le 400 m. nage libre. Arne Borg contre 4 nageurs se relayant tous les 100 m.: 1er Arne Borg, en 5' 6" 2/5; 2e Equipe de Strasbourg, en Libellule, 5' 7" 1/5.

HIPPISME

LES COURSES A DIJBEEK du 10 janvier 1925

Prix des Canards (2.500 fr., 2.500 m.): 1er, Surprise (Devresse); 2e, Rate; 3e, Révigny. — Non placés, Union, Troupier, Lyon, Odessa, Nenbudent, Koning, Riviera. — Pari mutuel: Pesage, 14.00, 6.00, 19.50, 8.00; pelouse, 13.00, 7.00, 15.00, 7.50.

Prix des Cygnes (2.500 fr., 2.300 m.): 1er, Bonne Ketty (Phaens); 2e, Duc de Bagneres; 3e, Berly. — Non placés: Divette, Didon, Dahlia, Dana, Demulende.

Pari mutuel: